Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 06/07/2022
Affiché le
ID : 055-215501222-20220627-22_084-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY

SÉANCE DULUNDI 27 JUIN 2022

SL/NC

Objet: Cession de la parcelle AH 642 (lot n°2) sise 2 impasse des jardins
N° : DCM2022/084

L'an deux mille vingt deux, le lundi 27 juin à 19 heures 30.
Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par le Maire le 20 juin 2022.
Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.

***ÉTAIENT PRÉSENTS* :**

Mesdames et Messieurs les Adjoints :
Jean-Philippe VAUTRIN, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GENART.
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :
Benoît REYRE, Philippe ROCHAT, Olivier LEMOINE, Florent CARÉ, Claude LAURENT, Annette DABIT, Sandrine KIEFER, Martine JONVILLE, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Jessica LEROY, Gérard LANDO, Jean-Benoît JANNOT.

ÉTAI(EN)T ABSENT(E)S) AVEC POUVOIR :

Mesdames :
Lætitia SACCHIERO donne pouvoir à Angélique GÉNART
Nelly LOMBARD donne pouvoir à Philippe ROCHAT
Laila AHADDAR donne pouvoir à Forent CARÉ
Liliane BOUROTTE donne pouvoir à Olivier LEMOINE
Céline ÉTIENNE donne pouvoir à Olivier GUCKERT

Conseillers en exercice : Présents : 24 - Votants : 29

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2241-1 ;
Vu la délibération n°17/120 du 18 septembre 2017 fixant le prix et les modalités de vente des deux lots à bâtir ;
Vu l'arrêté urbanisme n°2019-47 du 1er octobre 2019 accordant le permis d'aménager n°PA 055 122 17 CY 002M01 pour l'aménagement de deux lots à bâtir d'un parking public ;
Vu la publicité réalisée ;
Considérant l'offre de Madame Sophie DEL et Monsieur Gérald DESGAGES pour l'acquisition du lot n°2 d'une superficie de 731 m2, en date du 14 juin 2022 ;
Considérant que la Ville est propriétaire de la parcelle cadastrée AH n°642, située 2 impasse des Jardins à Commercy ;
Considérant la volonté de densifier l'habitat en tissu urbain ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- **D'APPROUVER** la cession de la parcelle AH n°642 (lot n°2) issue de la division de la parcelle AH n°20 d'une superficie de 731 m^2 à Madame Sophie DEL et Monsieur Gérald DESGAGES, domicilié 29 rue des Pommiers à EUVILLE (55200), au prix de 32 895 € HT ;
- **DIT** que l'ensemble des frais d'acte et de publication au service de la Publicité Foncière sera pris en charge par l'acquéreur ; la transaction sera conclue par acte notarié par l'office SCP DROUIN et PAUL sise 23 rue des Capucins à COMMERCY (55200) ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,
Le Conseil municipal, décide :

- **D'APPROUVER** la cession de la parcelle AH n°642 (lot n°2) issue de la division de la parcelle AH n°20 d'une superficie de 731 m^2 à Madame Sophie DEL et Monsieur Gérald DESGAGES, domicilié 29 rue des Pommiers à EUVILLE (55200), au prix de 32 895 € HT ;
- **DIT** que l'ensemble des frais d'acte et de publication au service de la Publicité Foncière sera pris en charge par l'acquéreur ; la transaction sera conclue par acte notarié par l'office SCP DROUIN et PAUL sise 23 rue des Capucins à COMMERCY (55200) ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Maire
Jérôme LEFEVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification